



Madame Fatoumata Bintou Barry Diallo, entrepreneure à Sangarédi, Préfecture de Boké, République de Guinée

Une jeune femme d'affaires de Sangarédi se professionnalise grâce au projet AGCEDE

*Étude du cas de Fatoumata Bintou Barry Diallo
Par Jean-Marc Cormier, février 2019*

Une jeune femme d'affaires de Sangarédi, Préfecture de Boké, République de Guinée, formalise son entreprise et ose innover après avoir bénéficié d'une formation offerte par le projet AGCEDE.

Contexte:

Le projet AGCEDE est mis en œuvre dans la préfecture de Boké dans le nord-ouest du pays. C'est l'une des cinq préfectures que compte la région administrative de Boké. Elle compte une commune urbaine et neuf communes rurales. Cette zone fait l'objet d'une effervescence économique notable, avec des plans d'investissements majeurs comme le projet d'expansion de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG) et plusieurs autres projets de mines et raffineries. Néanmoins, les populations locales bénéficient encore très peu de ces investissements.

Madame Fatoumata Bintou Barry Diallo, une jeune trentenaire, mariée et mère de deux jeunes enfants, a formalisé son entreprise et s'est professionnalisée à la suite d'une formation suivie grâce au projet d'Appui à la gouvernance et au développement économique durable en zone extractive (AGCEDE) qui vient en appui aux populations dans la préfecture guinéenne de Boké.

Détentrice d'un diplôme en mécanique du Centre de formation professionnelle de Massou, en moyenne Guinée, madame Diallo s'était lancée informellement en affaires après avoir perdu son emploi. « Je ne pouvais pas rester assise comme ça, à ne rien faire » nous a-t-elle confié. C'est après avoir suivi la formation en entrepreneuriat « Osez innover » financée par le projet AGCEDE qu'elle a procédé, en février 2018, à la formalisation de son entreprise de construction, nettoyage et gardiennage.

Impacts de la formation

Cette formation a influencé Madame Diallo de plusieurs façons.

D'abord, elle s'est vite rendu compte qu'elle était dépendante de contrats venant de l'extérieur et qu'ils n'arrivaient pas à un rythme suffisant pour lui assurer des revenus réguliers. Comme elle devait tout de même disposer d'un bureau et en assumer les frais, elle a réfléchi et en est venue à la conclusion qu'il fallait innover.



« Puisque je disposais d'un local qui s'y prêtait bien, j'ai jugé nécessaire de mettre en place la fourniture de papeterie et de services de formation en informatique, ce qui m'a vite permis de payer la location du local et mes autres factures et de subvenir à mes besoins. »

D'autre part, avant cette formation, madame Diallo avoue qu'elle n'avait pas de discipline comptable et ne faisait pas une juste part des choses avec ses revenus

Elle ne s'y retrouvait pas, ne calculait pas vraiment et n'arrivait pas à préserver une part de ses gains pour la progression de ses affaires. La formation lui a fait comprendre la nécessité de créer une réserve financière réservée à son entreprise.

Enfin, la grande leçon qu'elle a tirée de cette formation, précise-t-elle, c'est « de ne pas attendre après l'extérieur, qu'il faut oser entreprendre par et pour soi-même. » Elle ajoute, le sourire aux lèvres : « Je peux dire que j'ai commencé avec zéro franc et que ce que j'ai ici aujourd'hui je l'ai réalisé moi-même, pour moi-même. »

Madame Diallo donne aujourd'hui du travail à un employé qui dispense les formations en informatique et elle embauche, pour les contrats à l'extérieur en maçonnerie, électricité, etc., des employés occasionnels qui travaillent sur appel et qui sont payés à la tâche.

Ces réalisations sont pour cette jeune femme dynamique une grande fierté et elle affirme sa reconnaissance au projet AGCEDE pour cet élan nouveau que lui a apporté la formation « Osez innover ».

Le projet AGCEDE vise à briser le cercle vicieux dans lequel les communautés locales, en particulier les femmes et les jeunes, sont exclues des avantages des investissements miniers. Dans le cadre du projet AGCEDE, l'**Entraide universitaire mondial du Canada** (EUMC) et le **Centre d'étude et de coopération internationale** (CECI) travaillent dans trois régions du Burkina Faso, du Ghana et de la Guinée touchées par les industries extractives. Le projet vise à autonomiser les communautés locales et à intégrer spécifiquement les femmes et les jeunes, à participer pleinement à la gouvernance locale, aux opportunités économiques et au développement durable de ces zones. Le projet collabore avec des gouvernements locaux et nationaux, des sociétés minières choisies, ainsi que des petites et moyennes entreprises et des organisations de la société civile pour atteindre ces objectifs. Affaires mondiales Canada finance la mise en œuvre du projet AGCEDE de 2016 à 2022. Pour plus d'information sur le projet, visitez: <https://resources.wusc.ca/project/wages>